

**Comité d'experts sur la liberté d'expression
et les technologies numériques (MSI-DIG)**



8 mars 2021

MSI-DIG(2021)2FR

2^{ème} réunion du Comité d'experts
sur la liberté d'expression et les technologies numériques (MSI-DIG)

17-18 mars 2021
Conseil de l'Europe, Strasbourg
(en ligne)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

17 mars 2021

09h30 – 10h30

1. Ouverture de la réunion par Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la Société de l'Information - lutte contre la criminalité, Direction générale Droits de l'Homme et État de Droit
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Informations du Secrétariat - Informations sur les travaux normatifs et de références pertinents aux travaux des autres Comités d'experts subordonnés au Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)

10h30 – 12h00

4. Discussion du projet de note d'orientation sur les meilleures pratiques vers des cadres juridiques et procéduraux efficaces pour les mécanismes d'autorégulation et de corégulation de la modération de contenu, en vue d'une éventuelle finalisation du document

13h30 – 16h00

5. Poursuite du point 4

18 mars 2021

09h30 – 12h00

6. Discussion du projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur les impacts des technologies numériques sur la liberté d'expression

13h30 – 15h30

7. Poursuite du point 6

15h30 – 16h00

8. Autres questions
9. Date et lieu de la prochaine réunion